

Titre

Édition, traduction et commentaire de Dion Cassius, Histoire romaine, livres 52 et 53

Résumé

Cette thèse, une édition traduite et commentée de deux livres de l'*Histoire romaine* (livres 52 et 53), s'insère dans un programme d'édition critique complète et moderne de cette œuvre. Dans ces livres, Cassius Dion, historien grec et sénateur romain sous les Sévères, s'appuie sur sa connaissance de la politique romaine pour décrire en termes institutionnels la transition entre République et Empire. Les questions institutionnelles l'intéressaient tout particulièrement et il avait accès à une documentation que négligent ou ignorent les sources parallèles : il nous livre souvent un point de vue inédit sur l'histoire de Rome. C'est particulièrement vrai dans les livres 52 et 53 : ces livres sont centrés sur le passage de la République au Principat et ils consacrent une large place à l'analyse de ce changement de régime et des mutations institutionnelles qu'il entraîne. À travers une série de discours probablement fictifs, placés dans la bouche des protagonistes de cette « révolution » (par exemple Auguste, Agrippa, Mécène), Dion met en place un vaste débat sur « le meilleur régime », qui puise à de multiples traditions : certaines sont bien connues et ont été étudiées, comme la tradition historiographique, qui commence avec Hérodote et que l'on retrouve ensuite dans les tragédies comme dans la philosophie. Mais la perspective historique et institutionnelle se double d'une perspective proprement littéraire : le travail de Dion se nourrit en effet aussi de deux traditions, celle du débat philosophique sur le meilleur régime politique et celle de la déclamation rhétorique. La présence de la tradition rhétorique a jusqu'à présent été ignorée dans les études sur Dion, voire méprisée, car elle contredit la vision moderne de l'histoire alors qu'elle correspond tout à fait aux normes antiques et à la conception des discours fictifs sur les bases de l'éloquence. À côté de notre travail d'établissement du texte et de traduction, nous proposons donc un commentaire qui s'articule autour de deux questions, plus liées qu'il n'a paru jusqu'alors : quelle est la valeur historique du témoignage de Dion sur les débuts du régime augustéen et dans quelle mesure les discours, généralement considérés comme des démonstrations d'éloquence, participent au projet historiographique de l'œuvre ?